



Le parcours de préparation

À L'INSERTION PROFESSIONNELLE EN TERMINALE DE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

EN RÉSUMÉ

Six semaines à partir de mi-mai après les épreuves d'enseignement général et professionnel jusqu'à début juillet :

- des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP), avec un ou plusieurs lieux d'accueil
- un temps de regroupement pour la préparation et la passation des épreuves de PSE et de projet

OBJECTIFS

Permettre à l'élève de préparer et faciliter son insertion directe dans l'emploi, en accroissant sa professionnalisation, enrichissant son CV et ses lettres de motivation.

Mieux accompagner les élèves dans leur projet professionnel, en allant au-delà du diplôme, pour faciliter cette transition complexe entre la formation et l'emploi.

Favoriser une insertion professionnelle directe, parfois dans l'entreprise où s'est déroulé le parcours.

AUTRES DÉBOUCHÉS POSSIBLES

- Poursuite d'études courtes, par exemple en vue d'un titre professionnel, d'un CAP en un an ou d'un certificat de spécialisation professionnelle (voie scolaire, étudiante ou par apprentissage).
- Formation complémentaire d'initiative locale (FCIL)

EN AMONT

Pendant l'horaire de soutien au parcours

- Identifier les compétences acquises et à développer.
- Adopter une démarche réflexive sur les situations de travail.
- Participer à des actions dans le cadre d'Avenir Pro (dispositif d'accompagnement vers l'emploi de France Travail) et du mentorat en lycée professionnel..

Le cas échéant, des activités complémentaires en établissement : entrepreneuriat, ateliers philosophiques, langues, certifications ou habilitations diverses.

Rappels

- Convention obligatoire pour chaque lieu de PFMP.
- Versement de l'allocation de PFMP.
- Non pris en compte pour l'obtention du baccalauréat professionnel.